AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C0539
FR0010908533-FS0197

22 février 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

EDENRED

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 février 2016, la société Deutsche Bank AG (Taunusanlage 12, 60325 Frankfurt Am Main, Allemagne) a déclaré avoir franchi en hausse, le 16 février 2016, par suite d'une acquisition d'actions EDENRED sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société EDENRED et détenir 11 550 796 actions EDENRED représentant autant de droits de vote, soit 5,004% du capital et 4,53% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Détention effective	5 883 041	2,55	5 883 041	2,31
Détention par assimilation	5 667 755	2,46	5 667 755	2,22
Total Deutsche Bank AG	**11 550 796**	**5,00**	**11 550 796**	**4,53**

Le déclarant a précisé détenir, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce, 75 700 actions EDENRED réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) :

- 1 option d'achat à dénouement physique portant sur 12 300 actions EDENRED, exerçable à tout moment jusqu'au 18 mars 2016, au prix unitaire par action de 16,75 € ;
- 1 option d'achat à dénouement physique portant sur 3 000 actions EDENRED, exerçable à tout moment jusqu'au 16 septembre 2016, au prix unitaire par action de 15,50 € ;
- 1 option d'achat à dénouement physique portant sur 1 000 actions EDENRED, exerçable à tout moment jusqu'au 19 février 2016, au prix unitaire par action de 15,00 € ;
- 1 option d'achat à dénouement physique portant sur 2 000 actions EDENRED, exerçable à tout moment jusqu'au 16 décembre 2016, au prix unitaire par action de 14,50 € ;
- 1 option d'achat à dénouement physique portant sur 5 000 actions EDENRED, exerçable à tout moment jusqu'au 17 juin 2016, au prix unitaire par action de 16,50 € ;
- une position vendeuse sur 1 option de vente à dénouement physique portant sur 23 200 actions EDENRED, arrivant à échéance le 16 septembre 2016, au prix unitaire par action de 13,00 € ;
- une position vendeuse sur 1 option de vente à dénouement physique portant sur 19 200 actions EDENRED, exerçable à tout moment jusqu'au 17 juin 2016, au prix unitaire par action de 15,00 € ;
- une position vendeuse sur 1 option de vente à dénouement physique portant sur 8 000 actions EDENRED, arrivant à échéance le 18 mars 2016, au prix unitaire par action de 16,25 € ;
- une position vendeuse sur 1 option de vente à dénouement physique portant sur 1 000 actions EDENRED, arrivant à échéance le 19 février 2016, au prix unitaire par action de 15,00 € ; et
- une position vendeuse sur 1 option de vente à dénouement physique portant sur 1 000 actions EDENRED, arrivant à échéance le 17 juin 2016, au prix unitaire par action de 13,00 € ;

[1] Sur la base d'un capital composé de 230 829 096 actions représentant 254 929 499 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Le déclarant a précisé détenir, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce, 5 592 055 actions EDENRED (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) résultant de la détention de :

- 37 contrats « swaps » à dénouement en espèces, exerçables à tout moment, arrivant à échéance entre le 17 mars 2016 et le 11 octobre 2017, et portant sur 5 592 055 actions EDENRED.
